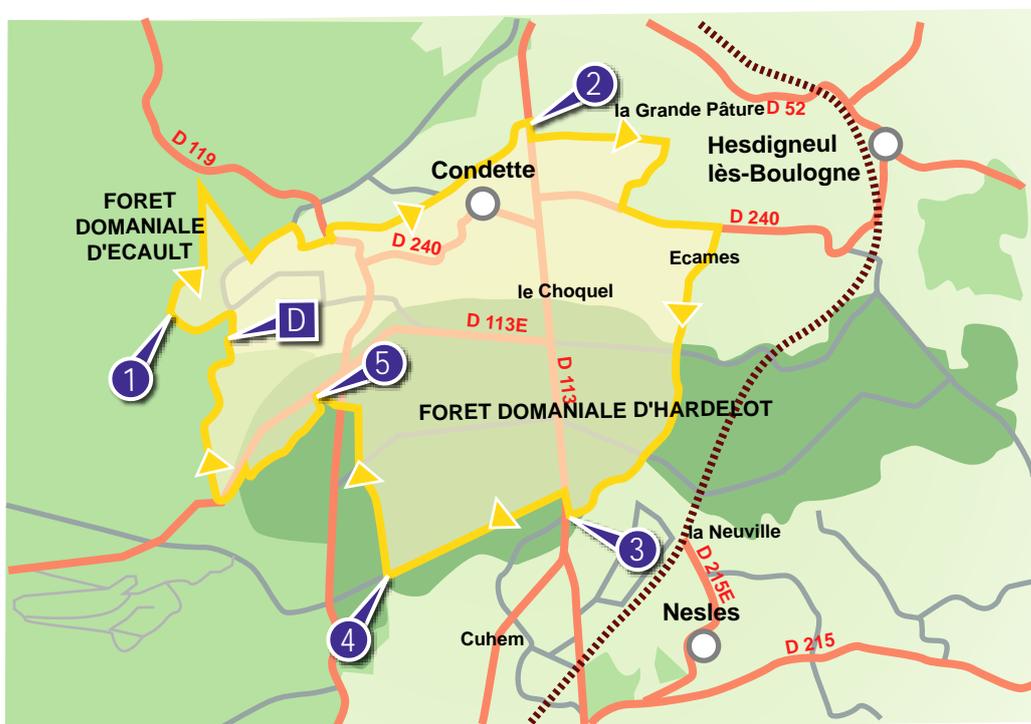


❖ **CONDETTE.** *Le Château* > 14 km > 3 h 30

A partir du parc du Château et du lac de Condette,
découvrez la forêt domaniale d'Hardelot...



Tous droits réservés. Conseil général du Pas-de-Calais.
> une conception de l'Agence Tournant (ARRAS)
et du Service Communication du Département.



D Départ : Parc du Château,
par la porte principale.

Prendre à gauche puis au panneau
à droite pour entrer dans la forêt.

1 Suivre le balisage jaune et quitter
le GR 121 pour rejoindre la D 940.

2 Tourner à droite, longer et traverser.
Prendre le chemin herbeux pour
rejoindre la D 240 et la longer pour
tourner à Ecames à droite,
s'enfoncer dans la forêt.

3 D 940. Prendre à droite et à gauche
la grande allée.

4 Tourner à droite. Traverser la D 119.

5 A gauche, puis à droite, traverser
la D 113E - aux étangs, passer à
gauche et regagner le Château.

 à voir >

En chemin :
Forêt domaniale d'Hardelot.
Château d'Hardelot à Condette.
Lacs et étangs à Condette.
Le Littoral - Plages - Dunes...

! renseignements >

Syndicat d'Initiative de Condette.

Mairie

83 rue de la Marne - 62360 Condette

Tél. : 03.21.32.88.88

Office de tourisme d'Hardelot

476 av. François 1^{er} - BP 21

62152 Hardelot

Tél. : 03.21.83.51.02